

COMMUNIQUÉ

Le Fonds municipal vert de la FCM appuie l'essai sur le terrain de la Ville de Guelph portant sur l'utilisation des eaux grises pour les chasses d'eau des toilettes

Le 23 février 2010, Guelph (Ontario) – Basil Stewart, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et maire de Summerside (Î.-P.-É.), et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui un prêt et une subvention du Fonds municipal vert (FMV) à la Ville de Guelph. Cette aide financière de 72 524 \$ permettra à la Ville de réaliser une étude de faisabilité portant sur l'utilisation des eaux grises pour les chasses d'eau des toilettes.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Stewart. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur les plans environnemental, social et économique. »

« Notre gouvernement aide les municipalités de toutes les régions du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixées l'objectif, au moyen du Fonds municipal vert, a dit le ministre Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Ville de Guelph, à assurer un avenir plus vert à leur population. »

La Ville pourra ainsi obtenir des données sur les coûts, les avantages, les possibilités et les exigences liés aux systèmes de réutilisation des eaux grises résidentielles. L'équipe de recherche installera des systèmes de réutilisation des eaux grises dans les maisons de 30 participants. Les systèmes récupéreront l'eau provenant des douches et des bains et la destineront aux chasses d'eau des toilettes. La quantité d'eau grise produite et utilisée quotidiennement sera déterminée au moyen d'un dispositif de mesure installé dans les maisons. À ce jour, près de la moitié des systèmes ont déjà été installés.

La qualité de l'eau fera l'objet d'un suivi et les chercheurs sonderont les propriétaires de maison participants pour connaître leur niveau de satisfaction à l'égard des nouveaux systèmes. L'équipe de recherche effectuera une analyse complète du coût du cycle de vie des systèmes et recueillera des données sur leur gestion et leurs besoins en maintenance. L'étude permettra également de recueillir des données sur le potentiel des systèmes à générer des économies d'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'étude sur le terrain devrait se traduire par l'établissement d'un programme de remises portant sur la réutilisation des eaux grises en milieu résidentiel. Ce programme aurait pour objectif l'installation de 200 systèmes de réutilisation des eaux grises résidentielles d'ici 2019. Ces systèmes devraient entraîner une réduction de la consommation d'eau de chaque ménage d'environ 32 850 litres par an, ainsi qu'une diminution, pour les ménages, des coûts des services

publics de 73 \$ par an. L'étude permettra également de combler un vide en matière de recherche sur les systèmes de réutilisation des eaux grises.

« La Ville de Guelph est un chef de file en matière de conservation et de valorisation de l'eau, comme en témoigne notre consommation d'eau par résident qui est inférieure à la moyenne nationale. La réutilisation des eaux grises nous permettra de bâtir sur cette réussite et l'essai sur le terrain nous aidera à trouver les réponses à plusieurs questions à ce sujet, a dit Karen Farbridge, mairesse de Guelph. La réalisation de ce projet aurait été impossible sans l'aide du Fonds municipal vert de la FCM. »

Le Fonds municipal vert est une dotation financée par le gouvernement du Canada et gérée par la Fédération canadienne des municipalités. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé en vue d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et d'amélioration en matière de protection du climat.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. La FCM encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Ville de Guelph

Wayne Galliher
Gestionnaire de projets, Conservation de l'eau
Ville de Guelph
Tél. : (519) 822-1260 poste 2106
Courriel : wayne.galliher@guelph.ca
www.guelph.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Lorie Boucher
Gestionnaire, Communications et Marketing
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités (FCM)
Tél. : (613) 907-6298
Télec. : (613) 244-1515
Courriel : lboucher@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Margaux Statsny
Directrice des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : (613) 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : (613) 992-4447